Nations Unies CEDAW_{/C/50/1}



Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Distr. générale 7 juin 2011 Français Original: anglais

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
Cinquantième session
3-21 octobre 2011

Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
- 3. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité.
- 4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 5. Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 6. Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- Moyens d'accélérer les travaux du Comité.
- 8. Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 9. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Comité.
- 10. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquantième session.

Annotations

1. Ouverture de la session

La cinquantième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sera ouverte par la Présidente du Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Aux termes de l'article 9 du Règlement intérieur, la première question inscrite à l'ordre du jour provisoire d'une session est l'adoption de l'ordre du jour. Aux termes de l'article 7, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Secrétaire général en consultation avec la présidence du Comité, conformément aux dispositions pertinentes des articles 17 à 22 de la Convention.

À sa quarante-neuvième session, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session.

3. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité

Au titre du point 3, la Présidente informera le Comité des activités menées et des faits nouveaux survenus depuis la session précédente qui ont une incidence sur les travaux du Comité.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (CEDAW/C/50/1)

4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 18 de la Convention, les États parties s'engagent à présenter au Secrétaire général, pour examen par le Comité, un rapport sur les mesures d'ordre législatif, judiciaire, administratif ou autre qu'ils auront adoptées pour donner effet aux dispositions de la Convention et sur les progrès réalisés à cet égard. Les rapports doivent être soumis dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la Convention dans l'État intéressé, puis tous les quatre ans, ainsi qu'à la demande du Comité.

À sa cinquantième session, le Comité sera saisi des rapports suivants: Côte d'Ivoire, Koweït, Lesotho, Maurice, Monténégro, Oman, Paraguay et Tchad.

Aux termes de l'article 51 du Règlement intérieur, les États parties sont représentés aux réunions du Comité au cours desquelles leurs rapports sont examinés; leurs représentants participent aux débats et répondent aux questions ayant trait aux dits rapports.

Aux termes de l'article 49 du Règlement intérieur, à chaque session, le Secrétaire général fait part au Comité de tous les cas de non-réception des rapports demandés aux États parties en application de l'article 18 de la Convention. En outre, il lui remet une liste des rapports soumis par les États parties à la Convention ainsi qu'une liste des rapports présentés que le Comité n'a pas encore examinés.

À sa cinquantième session, le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la présentation des rapports par les États parties en application de l'article 18 de la Convention (CEDAW/C/48/2).

Un groupe de travail du Comité se réunit avant chaque session pour établir une liste d'observations et de questions relatives à chaque rapport, qui est transmise aux États parties avant les séances au cours desquelles leurs rapports doivent être examinés. Celui de la cinquantième session s'est réuni à Genève du 7 au 11 février 2011. Le Comité sera saisi de son rapport (CEDAW/C/PSWG/50/1) et des réponses des États parties à ses listes d'observations et de questions.

Documentation

Rapports

Rapport unique valant rapport initial, deuxième et troisième rapports périodiques de la Côte d'Ivoire (CEDAW/C/CIV/1-3)

Rapport unique valant troisième et quatrième rapports périodiques du Koweït (CEDAW/C/KWT/3-4)

Rapport unique valant rapport initial, deuxième, troisième et quatrième rapports périodiques du Lesotho (CEDAW/C/LSO/1-4)

Rapport unique valant sixième et septième rapports périodiques de Maurice (CEDAW/C/MUS/6-7 et Corr.1)

Rapport initial de la République du Monténégro (CEDAW/C/MNE/1)

Rapport initial de l'Oman (CEDAW/C/OMN/1)

Sixième rapport périodique du Paraguay (CEDAW/C/PAR/6 et Corr.1)

Rapport unique valant rapport initial, deuxième, troisième et quatrième rapports périodiques du Tchad (CEDAW/C/TCD/1-4)

Listes d'observations et de questions

Côte d'Ivoire (CEDAW/C/CIV/Q/1-3)

Koweït (CEDAW/C/KWT/Q/3-4)

Lesotho (CEDAW/C/LSO/Q/1-4)

Maurice (CEDAW/C/MUS/Q/6-7)

Monténégro (CEDAW/C/MNE/Q/1)

Oman (CEDAW/C/OMN/Q/1)

Paraguay (CEDAW/C/PRY/Q/6)

Tchad (CEDAW/C/TCD/Q/1-4)

Réponses aux listes d'observations et de questions

Côte d'Ivoire (CEDAW/C/CIV/Q/1-3/Add.1)

Koweït (CEDAW/C/KWT/Q/3-4/Add.1)

Lesotho (CEDAW/C/LSO/Q/1-4/Add.1)

Maurice (CEDAW/C/MUS/Q/6-7/Add.1)

Monténégro (CEDAW/C/MNE/Q/1/Add.1)

Oman (CEDAW/C/OMN/Q/1/Add.1)

Paraguay (CEDAW/C/PRY/Q/6/Add.1)

Tchad (CEDAW/C/TCD/Q/1-4/Add.1-3)

5. Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

À sa quarante-septième session, le Comité a décidé d'inscrire à son ordre du jour une question intitulée «Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en

GE.11-43441 3

application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes».

Le Comité examinera les questions se rapportant au suivi des observations finales.

6. Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 21 de la Convention, le Comité peut formuler des suggestions et des recommandations générales fondées sur l'examen des rapports et les informations reçues des États parties. Ces suggestions et recommandations sont incluses dans le rapport du Comité à l'Assemblée générale, accompagnées, le cas échéant, des observations des États parties.

Aux termes de l'article 22 de la Convention, les institutions spécialisées ont le droit d'être représentées lors de l'examen de la mise en œuvre de toute disposition de la Convention ayant trait à leurs activités et le Comité peut les inviter à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans ces domaines. À sa cinquantième session, le Comité sera saisi d'une note du Secrétaire général concernant les rapports des institutions spécialisées sur ce sujet (CEDAW/C/50/3 et additifs).

Documentation

Note du Secrétaire général concernant les rapports soumis par les institutions spécialisées des Nations Unies sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités (CEDAW/C/50/3 et additifs)

7. Moyens d'accélérer les travaux du Comité

Le Comité examinera les questions se rapportant à ses méthodes de travail.

8. Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La vingtième et unième session du Groupe de travail des communications créé en vertu du Protocole facultatif se tiendra du 28 au 30 septembre 2011.

À sa cinquantième session, le Comité continuera de s'acquitter de son mandat en application des articles 2 et 8 du Protocole facultatif à la Convention.

9. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Comité

Documentation

Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session (CEDAW/C/51/1)

10. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquantième session

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Date/heure	Points de l'ordre du jour	Documentation/programme
Lundi 3 octobre 2011		
997 ^e séance		
10 h 00-11 h 30	1	Ouverture de la session
	2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	3	Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité
	4	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes: rapport du groupe de travail d'avant-session
	5	Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
	6	Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
	7	Moyens d'accélérer les travaux du Comité
11 h 30-13 h 00		Réunion informelle avec des représentants d'organismes et institutions spécialisées des Nations Unies (séance privée)
15 h 00-16 h 30		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
16 h 30-17 h 30		Réunion informelle avec des représentants d'institutions nationales des droits de l'homme
17 h 30-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
Mardi 4 octobre 2011		
998 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
999 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)

GE.11-43441 5

Date/heure	Points de l'ordre du jour	Documentation/programme
Mercredi 5 octobre 2011		
1000° séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1001 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Jeudi 6 octobre 2011		
1002 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1003 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Vendredi 7 octobre 2011		
1004 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1005 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Lundi 10 octobre 2011		
1006 ^e séance		
10 h 00-13 h 00	8	Activités du Comité au titre du Protocole facultatif (séance privée)
15 h 00-16 h 00		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
16 h 00-17 h 00		Réunion informelle avec des représentants d'institutions nationales des droits de l'homme
17 h 00-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)

Date/heure	Points de l'ordre du jour	Documentation/programme
Mardi 11 octobre 2011		
1007 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1008 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Mercredi 12 octobre 2011		
1009 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1010 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Jeudi 13 octobre 2011		
1011 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1012 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)
Vendredi 14 octobre 2011		
1013 ^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 h 00-10 h 30	4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
1014 ^e séance		
15 h 00-17 h 00	4 (suite)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (suite)
17 h 00-18 h 00	4 (suite)	Groupe de travail plénier (séance privée)

GE.11-43441 7

Date/heure	Points de l'ordre du jour	Documentation/programme
Lundi 17 octobre 2011		
10 h 00-13 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
15 h 00-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif (séance privée)
Mardi 18 octobre 2011		
10 h 00-13 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
15 h 00-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
Mercredi 19 octobre 2011		
10 h 00-13 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
15 h 00-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
Jeudi 20 octobre 2011		
10 h 00-13 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
15 h 00-18 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
Vendredi 21 octobre 2011		
10 h 00-13 h 00	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (séance privée)
15 h 00-16 h 00	5, 6, 7 et 8	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier (séance privée)
1015 ^e séance		
16 h 00-18 h 00	9	Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session
	10	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquantième session